

BIÉLORUSSIE

**Amnesty International
salue la libération de
l'ancien Premier ministre**

Index AI : EUR 49/33/99

Tout en se réjouissant de la mise en liberté, ce jour même, de l'ancien Premier ministre biélorusse Mikhaïl Tchiguir, qu'elle considérait comme un prisonnier d'opinion, Amnesty International s'est déclarée préoccupée par le caractère conditionnel de cette libération et par le fait qu'il risque toujours d'être traduit en justice.

Mikhaïl Tchiguir avait été arrêté le 30 mars 1999 et inculpé de malversations dans le cadre des fonctions de directeur de banque qu'il avait exercées avant d'être nommé chef du gouvernement en juillet 1994. Il n'a cessé de nier les faits qui lui sont reprochés et d'affirmer qu'il avait respecté la loi. Fin septembre 1999, le principal chef d'inculpation retenu à son encontre pour

des détournements de fonds à grande échelle a été abandonné par les autorités.

Amnesty International estime que Mikhaïl Tchiguir a été pris pour cible par les autorités biélorusses après avoir annoncé son intention de se porter candidat à l'élection présidentielle non officielle organisée en mai 1999.

L'ancien Premier ministre doit demeurer en Biélorussie jusqu'à ce que le ministère public se prononce sur son cas dans les vingt-quatre jours à venir, soit en envoyant l'affaire en jugement, soit en ordonnant un supplément d'information.

« Le président Alexandre Loukachenko a systématiquement entrepris de réduire au silence ceux qui contestent pacifiquement son autorité, en incarcérant les

figures de proue de l'opposition. Si Mikhaïl Tchiguir devait être arrêté une nouvelle fois par les autorités biélorusses, à quelque moment que ce soit pendant son procès ou dans le cadre de l'instruction, Amnesty International invoquerait son statut de prisonnier d'opinion », a souligné l'Organisation.

Amnesty International appelle le président biélorusse à relâcher sans condition tous les autres prisonniers d'opinion actuellement détenus pour avoir exprimé sans violence leurs convictions politiques, notamment Andreï Klimov et Vladimir Koudinov, qui avaient été arrêtés et incarcérés après s'être opposés à la dissolution du Parlement, imposée en 1996 par le chef de l'État.

Informations générales

En 1996, le président Alexandre Loukachenko a organisé un référendum qui a conduit à la dissolution du Parlement. A l'issue d'un

Amnesty International s'est

deuxième référendum, qui a eu lieu en novembre 1996, il a obtenu la prolongation de son mandat jusqu'en 2001, alors qu'une élection présidentielle devait se tenir en 1999. Les groupes d'opposition et une partie importante de la communauté internationale soutiennent que ce référendum s'est déroulé en violation de la Constitution et que le mandat du chef de l'État a donc expiré en juillet 1999.

Les mouvements d'opposition ont organisé un certain nombre de manifestations pacifiques contre le président Alexandre Loukachenko, contestant la légalité de son maintien au pouvoir. En mai, ils ont organisé une élection présidentielle non officielle, à laquelle auraient participé environ quatre millions de personnes, pour protester contre le refus de l'actuel chef de l'État de mettre en place un nouveau scrutin. déclarée préoccupée à maintes

reprises par le traitement réservé
aux membres de l'opposition
biélorusse. ?

Pour obtenir de plus amples
informations, veuillez contacter le
service de presse d'Amnesty
International, à Londres, au 44
171 413 5566 ou consulter notre
site web
(<http://www.amnesty.org>).